



International Society for Labour and Social Security Law
Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale
Sociedad Internacional de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social

Bulletin n° 139

Avril 2014

MARIO PASCO COSMÓPOLIS
1940 – 2014



C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès du Professeur Mario Pasco Cosmópolis au Pérou, le 1 mars 2014 à l'âge de 74 ans.

Né en Janvier 1940, le Professeur Pasco Cosmópolis avait obtenu sa licence en droit et sciences politiques à l'Université catholique pontificale du Pérou en 1963 avec une thèse sur «L'égalité juridique des travailleurs: la disparition de la distinction entre ouvriers et employés», et avait exercé la profession d'avocat jusqu'en Octobre 1965. Il avait enseigné dans la même université de 1968 jusqu'à sa disparition. Il a alterné son enseignement avec l'exercice de la profession d'avocat et les fonctions publiques dans lesquelles, il avait occupé des postes importants en tant que vice-ministre de la Justice (1980-1981) et ministre du Travail et de l'Emploi (2007-2008), respectivement dans les administrations des présidents Fernando Belaunde Terry et Alan García. Cependant, c'était dans le milieu universitaire en tant que conférencier et publiciste qu'il a reçu sa plus grande reconnaissance internationale. En effet, le Professeur Pasco a été professeur invité dans de nombreuses universités, et panéliste ou conférencier à de nombreuses conférences internationales, y

compris sa participation au XV^e Congrès mondial de notre Société à Montevideo en Septembre 2003.

En reconnaissance de son activité, le Professeur Pasco a reçu de nombreuses récompenses, dont être membre de l'Académie ibéro-américaine du Droit du Travail et de la Sécurité sociale, et Président de Janvier 2007 à Décembre 2009. Enfin, le dernier, mais certainement pas le moindre, le professeur Pasco était un auteur prolifique dans le domaine du droit du travail, en soulignant ses contributions dans le domaine du droit du travail collectif et de la procédure, y compris sa monographie magistrale sur le Pérou publié dans l'Encyclopédie internationale de droit comparé et des relations industrielles, Kluwer (Pays-Bas), 1990.

La disparition du Professeur Pasco représente une perte très importante pour notre communauté juristes du travail. Au nom de la SIDTSS nous avons présenté nos sincères condoléances à sa famille et ses collègues péruviens.

-----oOo-----

1. Sites des prochains congrès (Dublin et Le Cap)

Le comité d'organisation du XI^e Congrès régional européen de droit du travail et de la sécurité sociale (Dublin, 17-19 Septembre 2014) et du XXI^e Congrès mondial de droit du travail et de la sécurité sociale (Le Cap, 14-17 septembre 2015) ont publiés leurs sites web respectifs: <http://www.dublinlabourlaw2014.com/> et <http://labourlawcongress2015.co.za/>. Ainsi, vous trouverez toutes les informations nécessaires pour l'inscription et la participation aux congrès.

2. Dublin: enregistrement de la réunion des jeunes juristes

Le comité organisateur du XI^e Congrès régional européen de droit du travail et de la sécurité sociale a accepté, en coordination avec les officiers de la SIDTSS que les représentants désignés par les associations nationales européennes (jusqu'à trois représentants) peuvent participer à la réunion de la Section de Jeunes Juristes qui aura lieu le 17 Septembre 2014 à 12h30. Les participants devront payer les frais d'inscription dans les conditions prévues pour les universitaires et professionnels qui ont obtenu leur diplôme universitaire dans une période de moins de trois ans.

3. Séminaire à l'Université de Venise

L'inscription est ouverte pour participer au Séminaire sur le droit du travail international et comparé qui se tiendra à l'Université Cà' Foscari de Venise entre le 1^{er} et 10 Juillet 2014. <http://islssl.org/fr/seminaire-sur-le-droit-international-et-compare-du-travail-venise-italie/>. Merci de bien vouloir contacter dirittodellavoro@unive.it pour de plus amples informations et inscription.

4. Séminaire à l'Île Margarita

L'inscription est également ouverte pour participer au IVe Séminaire de droit du travail international et comparé de l'Île Margarita au Venezuela du 5 au 13 mai 2014. Le séminaire est sur la relation de travail. Le programme est disponible sur <http://islssl.org/es/seminario-de-postgrado-internacional-y-comparado-de-isla-margarita/> Pour vous inscrire ou pour de plus amples renseignements, veuillez s'il vous plaît contacter secretaria.universitas@gmail.com.

5. Conférence asiatique sur la mondialisation et l'administration du travail

La Conférence asiatique sur la mondialisation et l'administration du travail organisée par la Société du droit du travail et de la sécurité sociale des Philippines dans le cadre des activités de notre Société internationale, se tiendra à Manille les 19 et 21 novembre 2014. Le programme de la conférence sera prochainement disponible sur notre site.

6. Les jeunes juristes, «embryon d'Amérique latine» Publication conjointe entre l'UNAM et la SIDTSS

Un volume contenant les documents présentés à la réunion de la Section Jeunes Juristes pendant le dernier Congrès régional américain qui s'est tenu à Guayaquil les 2-4 Octobre, sera bientôt publié. Il s'agit d'une publication conjointe de l'Université autonome du Mexique et de la SIDTSS. Le groupe de jeunes qui sont membres de l'embryon d'Amérique latine est en train de préparer une étude sur la relation de travail qui sera présenté au Séminaire de l'Île Margarita.

7. Nouvelles de nos membres

- a) L'Institut brésilien de droit social, Cesarino junior organisera les 16 et 17 avril 2014 dans la ville de Sao Paulo le VIIe Congrès brésilien de droit social. Les thèmes abordés seront les suivants: «Le droit du travail et la crise économique», «La bonne foi dans la négociation collective», «L'éthique économique dans le travail de plaidoyer», «Les divers aspects de la sécurité sociale: les paramètres d'une réforme» et «La compensation du préjudice moral en droit du travail». Plus d'informations sur www.institutocesarinojunior.org.br
- b) L'Association du Barreau du droit du travail organisera à Santa Marta, en Colombie, du 14 au 16 mai 2014, le XXXIIe Congrès du droit du travail et de la sécurité sociale et le titre général sera «Le droit du travail et de la sécurité sociale dans les temps nouveaux». Des thèmes tels que: «Les relations industrielles et le processus de paix», «La discrimination dans l'emploi et l'inclusion», «Les nouvelles réalités de la négociation collective et la grève», «L'universalité de la sécurité sociale: réalité ou utopie» seront traités. Plus d'informations peuvent être trouvées sur <http://colabog.org/congreso2014/>.
- c) L'Association espagnole de droit du travail et de la sécurité sociale organisera son XXIVe Congrès national du droit du travail et de la sécurité sociale, à Pampelune du 29 au 30 mai 2014. Au cours de ce congrès, les sujets suivants

seront discutés, entre autres: les droits fondamentaux non spécifiques dans les relations individuelles, les relations collectives, la sécurité sociale et les procédures du travail. De plus amples informations sont disponibles sur http://www.aedtss.com/index.php?option=com_content&view=article&id=65:seminario-de-debate-sobre-reformas-en-seguridad-social&catid=1:noticias&Itemid=17.

- d) A nouveau, nous sommes heureux de vous rappeler que le 23 et le 24 mai 2014 aura lieu à l'Université d'Avignon, le Séminaire méditerranéen du Travail (Journées Gérard Lyon-Caen), organisé chaque année par les associations espagnoles, françaises et italiennes. Le séminaire débattre des questions importantes telles que l'expression de la religion dans l'entreprise, l'évolution des affaires, les aspects juridiques de l'impact des croyances religieuses sur les relations de travail et la gestion de la religion dans les groupes transnationaux. Le programme peut être trouvé sur <http://www.afdt-asso.fr/fichiers/programme-/avignon2014.pdf>.

-----oOo-----

Vers la fin de ce bulletin, nous avons appris le décès de deux éminents juristes étroitement liés à la Société internationale. Nous nous conformons à ce pénible devoir de vous donner une brève note sur les deux collègues. Nous adressons à leurs familles, amis et collègues nos plus sincères condoléances.

Professeur Luis Héctor Amoretti Orozco

Avocat de renom et ancien président de l'Association costaricienne de droit du travail et de la sécurité sociale, le Professeur Amoretti Orozco après ses études supérieures dans les universités espagnoles de Alcalá, Madrid Autónoma et Complutense de Madrid, a été juge en chef de famille et conseiller de la deuxième chambre de la Cour suprême du Costa Rica. Professeur d'Université à la Faculté de droit de l'Université du Costa Rica, a également été consultant, conférencier et chercheur à l'École de la magistrature du Costa Rica.

Dr Guillermo González Charry

Co-fondateur et ancien gouverneur de l'Association du Barreau du travail de la Colombie, Dr González Charry, un juriste colombien distingué, était juge en chef du travail, ancien président du Conseil d'Etat et, ancien président de la Cour suprême de justice et ancien procureur général du Costa Rica. Guillermo González Charry a également été professeur à l'Université de Notre-Dame du Rosaire, à l'Université libre et l'Université nationale de Colombie.

Giuseppe Casale

Adrián Goldin

Secrétaire général

Président